

Une approche exogène du développement de la station thermale

L'exemple d'Enghien-les-Bains, la « station métropolitaine »

du Grand Paris

Par Emmanuelle Arnaud – arnaud_emmanuelle@hotmail.fr

Résumé

La station thermale est une station touristique de première génération. Très « en vogue » à la Belle Epoque, comme de nombreuses destinations traditionnelles, elle ne résistera pas au temps (Butler, 1980) avec le déclin du thermalisme depuis les années 1990, remettant en cause tout un mode de développement devenu obsolète.

Ainsi, aujourd'hui comment la station thermale se développe-t-elle ou peut-elle se développer ? Si la diversification de ses activités dans l'espace station est une première réponse, notre objectif est d'étudier à travers le cas d'Enghien-les-Bains, située tout près de Paris, à la fois cette approche endogène et la question d'un développement exogène d'une « station métropolitaine ».

Mots clefs : station thermale – thermalisme – destination touristique – destination Paris Ile-de-France – tourisme métropolitain – Grand Paris

Abstract

The spa resort is the first tourist resort. Yet fashionable in the “Belle Epoque” it has not managed to stand the test of time like many traditional tourist areas (Butler, 1980). The reason for that is the decline of the spa activity, then, of this economy. Therefore spa resorts have to bring change in their way to develop.

Indeed, how spa resorts (can) develop nowadays? The purpose of our study is to question about “inside development” but also and above all “outside development”, with the example of Enghien-les-Bains, a spa town located in the area of Paris.

Keywords: spa town/spa resort – spa economy – tourist area – Paris Ile-de-France destination – metropolitan tourism – “Greater Paris”

Enghien-les-Bains aurait-elle échappé au déclin du thermalisme ? En marche depuis plus de 20 ans (années 1990), ce dernier reste une menace qui pèse sur les stations thermales. En ce sens, il interroge les acteurs locaux, premiers concernés, mais aussi ceux à l'échelle nationale (Ministère de l'économie), tous soucieux de l'avenir des 105 communes thermales, dont l'économie repose, pour la plupart, sur cette activité. Les différents axes de développement entrepris en détermineront le sort. Or, les stations thermales sont plus ou moins fragiles face à ce constat, elles n' « endurent » pas par ailleurs les mêmes réalités. Enghien-les-Bains en est une illustration.

Développement de la station thermale et métropolisation. Ces deux thèmes peuvent s'articuler, se rejoindre pour alimenter les réflexions sur le développement touristique des territoires d'une manière générale, en France notamment. La géographie des stations thermales, autrement dit la « France thermale », nous permet d'établir cette liaison et d'aborder le développement de la station thermale à une échelle plus large que celle de la commune : un développement dit « exogène ». En effet, les 105 stations thermales se répartissent sur la quasi-totalité du territoire national, avec une concentration notable en espace montagnard (dans les régions montagneuses des Alpes, des Vosges, du Massif Central, des Pyrénées). Elles s'inscrivent ainsi dans un contexte les rapprochant les unes des autres ou encore aux côtés de grandes villes (en termes de démographie, de notoriété et d'économie,

d'emploi), laissant apparaître des configurations spatiales plurielles, à l'origine d'un développement pluriel avec cet environnement de proximité plus ou moins immédiate.

A travers le présent article, et d'après notre étude, nous démontrons que notre exemple, Enghien-les-Bains, tout en étant à la fois atypique, de par ses caractéristiques et étant située en région Ile-de-France, première destination française, comporte malgré tout une dimension généralisable. Après avoir mis en évidence les spécificités de la ville, faisant d'elle un cas plutôt singulier, nous présentons les résultats d'une étude typologique menée sur un échantillon de plusieurs stations thermales pour répondre à la problématique d'un développement « exogène » et spécifier celui-ci, comme une introduction au type correspondant à Enghien-les-Bains, dans un troisième temps.

Au départ, un cas atypique de station thermale

« Plus de la moitié des stations thermales comptent moins de 2000 habitants », indique Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, lors des Rencontres Nationales du Thermalisme à Evian-les-Bains en 2011.

Pour ces communes thermales qui comptent sur l'activité thermale, dont l'économie locale repose parfois même sur cette seule activité (notion de monofonctionnalité de la ville thermale, Jamot, 1988), le déclin du thermalisme est vécu comme une très rude épreuve. Pour Enghien-les-Bains, unique station thermale d'Ile-de-France, située dans le département du Val d'Oise, mais surtout ville à part entière, avec des fonctions urbaines diversifiées (notion de plurifonctionnalité, Jamot, 1988), il en est autrement.

Bien qu'elle possède tout le décor, le charme et l'attrait d'une station thermale (lac, jetée, casino, art de vivre, Figure 3), ce que confirment les visiteurs et touristes que nous avons rencontrés (Tableau 1), la ville a, en réalité, été « amputée » de sa fonction première. D'après l'élu au tourisme, également Président de l'office de tourisme de la ville, celle-ci n'a pas été affectée par le déclin du thermalisme, la ville n'a pas de difficultés économiques d'une manière générale. Si la ville n'a effectivement pas ce type de difficultés, c'est dû au fait qu'elle a su « se passer » de l'activité thermale. En effet, la ville a été « frappée » par une crise interne de la cure thermale due à une pollution de la source, à la présence d'une bactérie trouvée dans celle-ci, causant ainsi la fermeture des thermes en 2006, concomitante à l'ouverture d'un spa, ainsi au développement d'une offre de soins et

d'activités de bien-être. Or, les thermes avaient déjà dû fermer pour reconstruction entre 2001 et 2006. Dans ce contexte, où la cure thermale est inexistante et ne pose aucune difficulté économique à la ville, l'identité thermale est remise en cause. La ville avait entrepris une étude pour un plan thermal dans la perspective de relance de l'activité. Finalement, cette année 2012 marque la réouverture des thermes.

De plus, y compris lorsque les thermes fonctionnent, la cure n'est pas l'« attraction touristique », en témoignent nos entretiens avec les acteurs locaux (Directeur des hôtels du groupe Lucien Barrière et Responsable de l'office de tourisme) : « la cure thermale n'est pas une cure hébergée », ils nous expliquent que la cure a lieu la journée, que le curiste repart le soir même. L'image de la ville étant surtout associée au casino et non aux thermes (Figure 3). En effet, si le casino n'est pas une « attraction touristique » en soi (mais peut l'être), il est une attraction en termes d'image pour la ville en tout cas, étant le seul casino en Ile-de-France et premier de France en termes de recettes. Pourtant, le casino est considéré comme une des composantes du patrimoine thermal, d'après une étude sur les villes d'eaux du Massif Central. Par ailleurs, en comparaison avec les autres stations thermales, Enghien-les-Bains est attractive pour les raisons que nous mentionnions précédemment (en termes de « dépaysement » par rapport à Paris, avec son lac etc.), mais paradoxalement manque d'« attractions touristiques » de type musée, monument, funiculaire etc.

Ainsi, l'ensemble des éléments que nous avons abordés, nous montre à la fois que les fonctions urbaines de la ville sont assez diversifiées pour pouvoir d'une certaine manière se détacher de l'activité thermale et qu'elle recouvre donc des réalités très différentes quant à la problématique générale de développement des stations thermales, qu'elle n'est pas concernée en tant que station thermale de la même manière que la plupart d'entre elles.

D'autre part, Enghien-les-Bains est l'unique station thermale d'Ile-de-France, bénéficiant ainsi d'une situation privilégiée (à la fois avantage et inconvénient) aux côtés de la capitale. C'est en particulier cette proximité avec Paris qui nous intéresse, à resituer par ailleurs dans le cadre du développement de la station thermale.

Au préalable, nous nous sommes attachés à définir des types de développement exogène.

Une typologie du développement exogène de la station thermale

Notre étude prend place parmi une longue lignée d'études consacrées au thermalisme français ces quinze-vingt dernières années. Nos recherches nous ont amenés au constat que d'une part la fonction de la station, l'activité (le thermalisme) était plus souvent traitée que le lieu (la station thermale) autrement dit la dimension spatiale ; d'autre part, la dimension touristique du développement de la station thermale était elle aussi assez peu traitée. C'est dans ce contexte que les travaux du Conseil National du Tourisme ayant pour objet « la diversification des activités des stations thermales » se sont inscrits.

D'après le Conseil National du Tourisme (CNT), la diversification « vise à trouver de nouveaux relais de croissance qui assureront le développement économique et social des stations ». Il s'agit donc d'un processus qui, en réalité, n'est pas récent : les stations thermales ayant pour la plupart déjà engagé ce processus à travers leur histoire. Le CNT précise également qu'elle est « la condition d'une adaptation des propositions des stations aux évolutions de la société marchande et non marchande » et qu'elle « tend à réduire la dépendance des stations et des établissements thermaux vis-à-vis du thermalisme médical ».

Le rapport du CNT se penche donc essentiellement sur une approche endogène du développement de la station, c'est-à-dire un développement ayant lieu dans l'« espace station », dans les limites de celle-ci.

De notre côté, nous avons souhaité, en complément aux travaux du CNT, étudier la question, l'approche d'un développement exogène de la station thermale. Il s'agissait pour nous de montrer comment la station thermale se développe « vers l'extérieur » avec un territoire plus large, sortant du cadre de la station. Nous avons ainsi mené une étude typologique sur un échantillon de 25 stations thermales sur 105, échantillon qui était volontairement diversifié pour nous permettre de faire ressortir un maximum de possibilités de développement exogène.

Notre étude a été rythmée selon 4 étapes :

- 1) Définition de l'échantillon de stations thermales
- 2) Définition des critères d'analyse et construction de la grille d'analyse

Une grille d'analyse a été constituée, portant sur la situation géographique, le profil de chaque station thermale d'une part ; d'autre part son appartenance à un territoire touristique plus large.

- 3) Recueil de données

Cette étape a consisté à renseigner les critères pour chaque station et à vérifier ainsi leur appartenance à un territoire touristique plus large, au moyen d'une recherche sur Internet essentiellement.

- 4) Analyse et synthèse des données recueillies

Notre analyse nous a ainsi permis d'aboutir à l'identification de 3 types :

-le premier type : station thermale intégrée à un « pays touristique »

-le second type : station thermale intégrée à un « réseau de stations thermales »

-le troisième type : station thermale intégrée à un « espace métropolitain à forte notoriété »

Un autre point concerne la définition de ce développement « vers l'extérieur », cette typologie en est finalement le contenu et a permis de préciser la dimension « exogène ».

La *figure 1* se propose être une synthèse du développement de la station thermale ainsi que son évolution.

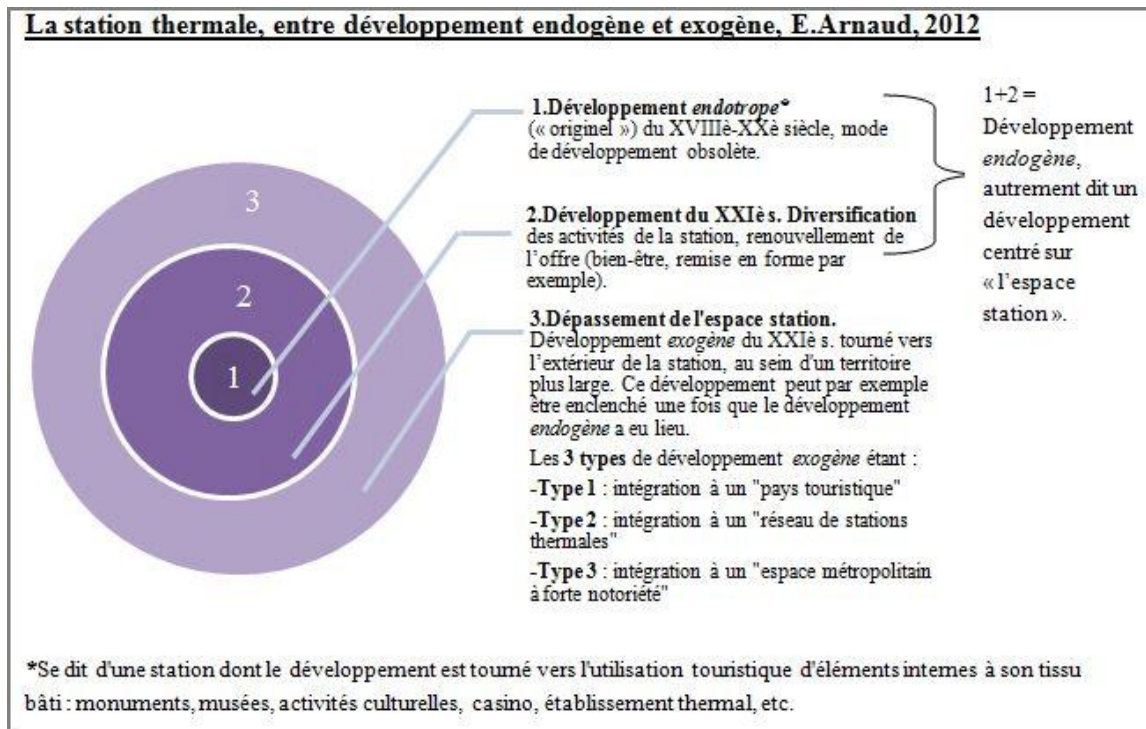


Figure 1 : La station thermale entre développement endogène et exogène. Réalisation : E. Arnaud, 2012. Le schéma représente un concept développé dans notre étude, celui d'un développement à deux niveaux : un premier niveau communal (niveau de la station), il s'agit d'un « développement endogène » ; un deuxième niveau « au-delà » de la station, il s'agit d'un « développement exogène », celui-ci se déclinant en 3 types identifiés. Notons que les cercles ne représentent pas un territoire.

Par ailleurs, ce schéma possède une dimension chronologique ; or, les étapes 2 et 3 peuvent avoir lieu en même temps, voire, l'étape 3 précéder l'étape 2. Nous pouvons, en effet, émettre l'hypothèse que le développement de la station thermale n'a pas été mené de manière linéaire, conformément à ce « processus » comme indiqué sur notre schéma. Pour connaître l'« itinéraire » d'une station thermale, c'est-à-dire l'ordre dans lequel se sont déroulées les étapes de son développement, il est indispensable de l'étudier en profondeur à travers des entretiens auprès des acteurs locaux et d'échelon « supra-communal », ceci relevant de la stratégie de territoire. Nous nous sommes penchés sur le cas d'Enghien-les-Bains étant un exemple particulièrement intéressant car en phase avec une problématique d'actualité autour du développement du Grand Paris, et plus « timidement » du Grand Paris et du tourisme (le « Grand Paris touristique »).

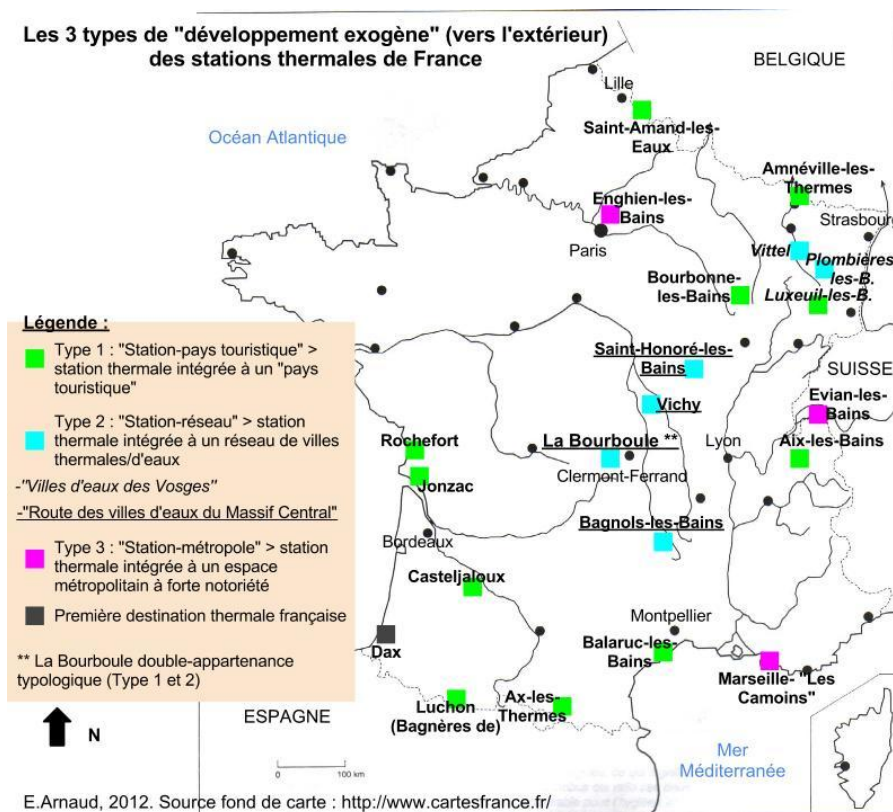


Figure 2 : Cartographie des 3 types de "développement exogène" de 20 stations thermales françaises étudiées. Réalisation : E. Arnaud, 2012.

La carte (Figure 2) permet de visualiser les résultats de notre étude typologique.

Elle fait apparaître les 20¹ stations sur les 25 étudiées, correspondant aux 3 types de développement vers l'extérieur de la station thermale que nous avons identifiés et expliqués soit 12 stations du type 1 « station-pays touristique », 6 stations du type 2 « station-réseau » et 3 stations du type 3 « station-métropole » (La Bourboule étant comptée dans les types 1 et 2). Nous avons volontairement isolé les autres stations n'appartenant à aucun des trois types identifiés, soit 5 stations.

Selon notre typologie, Enghien-les-Bains a été identifiée comme appartenant au troisième type, à l'origine d'une réflexion alliant le processus de métropolisation et le tourisme.

¹ La carte représente 20 stations réparties entre les 3 types, plus Dax, première station thermale en termes de fréquentation et de notoriété.

La station thermale intégrée à un espace métropolitain : illustration d'un type de développement qui se répand

Enghien-les-Bains affiche son appartenance au Grand Paris, en ce sens, la ville pose la question d'un développement touristique dans le cadre de la destination Paris Ile-de-France. Pour l'heure, la région Ile-de-France semble être le périmètre le plus pertinent du Grand Paris.

Les pratiques touristiques dans la région s'organisent entre l'hyper-centre, Paris, et la périphérie ; souvent même, depuis Paris, visitée en premier, vers la périphérie ensuite. Par exemple, notre entretien mené auprès d'une famille de touristes de Pologne (Tableau 1, entretien 4) au *Gîte d'Enghien* (lieu de leur hébergement) a montré qu'Enghien-les-Bains s'inscrivait également dans ce contexte ; celle-ci recherchait une ville « accueillante » aux portes de Paris, pour pouvoir se rendre facilement dans la capitale et la découvrir, mais

aussi pour se divertir à Disneyland-Paris. Ainsi, la famille a choisi de se loger en dehors de Paris. Les deux critères principaux dans le choix de leur lieu d'hébergement étant : proximité de Paris en premier, lieu agréable en second. Enghien-les-Bains occupe donc la fonction d'hébergement proche de Paris, dans un cadre agréable « *a nice place [...] near Paris* ». Paris et Disneyland-Paris demeurent le principal motif de visite.

Ce tableau illustre en même temps l'idée précédente selon laquelle Enghien-les-Bains est avant tout un lieu de promenade « où il fait bon vivre » (Figure 3), l'offre « touristique » de musées, sites patrimoniaux de renom étant inexistante. Notons que le casino, cité une fois comme motif de visite, n'est touristique qu'à partir du moment où il draine une clientèle touristique, le visiteur en l'occurrence ne l'est pas (entretien 2), néanmoins cet exemple ne suffit pas à traduire une tendance. En tout cas, ces observations, entre autres, amènent la

question de « connexions » avec des sites touristiques de ce type à proximité. Pourtant en termes d'offre, Enghien-les-Bains n'apparaît pas encore comme reliée aux différents pôles/sites touristiques qui gravitent autour de la capitale et avec celle-ci. Or, la stratégie de la commune est-elle celle-ci, s'orientent-elle en ce sens, celui d'un élargissement de son territoire d'action à son environnement proche ? Certaines démarches y sont favorables aujourd'hui : appel d'offre en cours pour la mise à disposition d'une navette gratuite pour une desserte au Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency et au château d'Ecouen, événements avec Paris *Futur en Seine*, diffusion de documents de promotion de la ville aux offices de tourisme 3 étoiles d'Ile-de-France et à Disneyland-Paris ou encore visibilité d'hôtels voisins sur le site Internet de l'office de tourisme.

Tableau 1 : Grille de réponses des visiteurs et touristes interrogés à Enghien-les-Bains. Réalisation : E. Arnaud, 2012.

	Profil du visiteur	Motif de venue à Enghien	Perception générale de la ville (en 3 mots), « <i>Qu'est-ce qui vous a plu à Enghien ?</i> »	Pratiques à Enghien. Montmorency, Paris ?	Citations
Entretien 1	Visiteur d'Ile-de-France Homme seul, de Cergy (Val d'Oise), âgé d'une quarantaine d'années. Venu en transport. Primo-visiteur d'Enghien (=première visite).	-Découverte de la ville -Promenade	-Fabuleux -Sans pareil -Paisible Les bords du lac, les rues piétonnes, le centre ville avec les petits commerçants	-Promenade Montmorency : ne prévoyait pas de visiter ce jour.	« <i>C'est singulier, il n'y a pas deux villes comme celle-là, c'est unique dans la région</i> » « <i>C'est attractif</i> »
Entretien 2	Visiteur d'Ile-de-France Homme venu en couple, de Paris 14 ^{ème} , âgé d'une quarantaine d'années. Venu en transport. Primo-visiteur.	-Week-end repos avec sa compagne -Le spa, le casino	-Balnéaire -Petit -Cités autour [Venait d'arriver à Enghien, trop tôt pour se prononcer]	-Balade à vélo, se restaurer, spa, casino Montmorency : pas ce jour, mais y avait déjà été, y retournera probablement.	« <i>Un peu trop de cités autour, mais des coins, côtés charmants</i> » « <i>Pour venir, c'est rapide depuis Paris</i> » « <i>Montmorency, c'est plus résidentiel</i> » [par rapport aux environs]
Entretien 3	Visiteur d'Ile-de-France Femme venue en groupe, de Cergy, une cinquantaine d'années. Venu en transport. Primo-visiteur.	-Les visites guidées -Connaître la ville	-Chic, élégante -Agréable -Vivante, dans le centre ville -Lac -Architecture	-La visite guidée -Aller boire un café Montmorency : pas ce jour, reviendra pour visiter pendant les journées du patrimoine.	« <i>Je ne connaissais pas bien Enghien !</i> »
Entretien 4	Touriste étranger Femme venue en famille (5 personnes, avec enfants en bas âge), de Varsovie (Pologne), une trentaine d'années. Venu en voiture. Pas primo-touriste (venue une fois dans le cadre du travail).	Leur programme : aller visiter Paris et se rendre à Disneyland Paris pour les enfants. Ont cherché sur Internet une location proche de Paris : <i>Gîte d'Enghien</i> .	-Calm (atmosphère) -Nice streets and buildings -Lake, lot of flowers and green areas [Venait d'arriver à Enghien.] -Not very busy ("busy with a lot of cars")	-Have a walk in the town by the lake -La priorité était Paris et Disneyland	« <i>We wanted a nice place to stay for a week near Paris and Disneyland</i> » Concernant le choix de leur hébergement au <i>Gîte d'Enghien</i> : « <i>We wanted to feel like at home</i> ».

Enghien-les-Bains est en quelque sorte pour le Grand Paris, ce qu'Islington est pour le Grand Londres (Maitland, 2004), un district situé en périphérie de Londres, très apprécié des visiteurs de la région. Tous deux manquent d'attractions touristiques mais attirent pour leurs dissemblances par rapport à la capitale, notamment la beauté du cadre qu'ils offrent. En revanche, en tant que station, Enghien-les-Bains avait une vocation touristique dès l'origine, alors qu'Islington n'était pas voué à être touristique. Islington est en effet devenu touristique par une succession de démarches de valorisation, de réhabilitation, en somme par un processus de *gentrification*, d'abord destiné à renforcer le « confort » des habitants.

Acteurs locaux comme régionaux sont conscients des enjeux qui se posent entre Enghien-les-Bains et, à la fois, la destination Paris Ile-de-France et le Grand Paris : « *Enghien-les-Bains est la station thermale de Paris* », nous indique M. Jean-Pierre Bousquet, Elu à la Mémoire et au Patrimoine historique de la ville. « *Enghien-les-Bains n'est pas une destination en soi, c'est un élément de la destination Paris Ile-de-France* », explique M. Jean-Pierre Blat, Directeur général du Comité Régional du Tourisme d'Ile-de-France.

L'exemple d'Evian-les-Bains par rapport à la métropole franco-valdo-genevoise (agglomération de Genève, Suisse) se rapproche également de celui d'Enghien, dans le cadre de réflexions sur le tourisme métropolitain, pour faire émerger la notion de « station métropolitaine » (Férérol et Durand, 2009).

En effet, Evian-les-Bains, située au bord du Lac Léman, s'est inscrite dans une stratégie de développement avec toutes les communes du Lac Léman, au travers de laquelle elle a le rôle d'une station de tourisme. Toutefois, les deux stations diffèrent sur deux points essentiels : le cas de la métropole lémanique fait apparaître une sorte de « transgression » (dépassement) des frontières nationales françaises et suisses et semble plus avancé dans leur stratégie, notamment en termes de communication touristique globale.

Par ailleurs, au sein de la destination Paris Ile-de-France, la vocation de congrès d'Enghien-les-Bains apparaît à la fois comme pertinente, tant son cadre dépaysant (son lac), ses infrastructures le permettent (Figure 3) et le tourisme de congrès est « une activité typique des grandes métropoles » (Férérol et Durand, 2009), et risquée à proximité de Paris, placée 3^{ème} du classement des principales villes de congrès dans le monde. D'autant plus, qu'aujourd'hui, la question du tourisme d'affaires est posée non plus uniquement à l'échelle de « Paris-ville », mais davantage de « Paris-métropole », autrement dit du Grand Paris².

De son côté, Evian-les-Bains dispose d'un réel avantage dans la filière tourisme d'affaires et de congrès par rapport aux autres villes de la métropole polycentrique, étant positionnée là-dessus et reconnue pour ses capacités, son dispositif d'accueil adapté, performant (Sommet du G8 d'Evian en 2003, notoriété internationale), bien que l'idée est de constituer un territoire cohérent et compétitif, il n'est pas vraiment question de concurrence au sein de cet espace.

Ce sont, en somme, tous ces exemples qui rendent compte d'un tourisme prenant de plus en plus part au processus de métropolisation, nourrissant celle-ci.

Conclusion

D'un exemple de station thermale, Enghien-les-Bains, que nous pouvons qualifier d'atypique, nous nous sommes attachés à montrer qu'il pouvait être rattaché à un phénomène plus ample et plus récent de développement touristique d'un lieu situé en périphérie d'une métropole touristique. En ce sens, notre exemple a une portée générale et

² Rapport « Le Tourisme d'affaires dans le Grand Paris : pour une nouvelle ambition » Gilles Pelisson, (Juin 2011)

nous amène à changer notre regard sur cette station thermale de prime abord.

S'intégrer à un territoire bénéficiant d'une forte identité, visibilité et attractivité, n'est-ce pas prendre le risque de perdre, de renoncer à la sienne ? Le développement d'Enghien-les-Bains au sein de la destination Paris Ile-de-France semble « à l'état brut », celui-ci existe en théorie, autrement dit il pourrait à l'avenir se développer étant donné le potentiel. Pour cause, la stratégie actuelle de développement d'Enghien-les-Bains semble davantage centrée sur ses capacités propres à évoluer en destination (développement du tourisme d'affaires et de congrès). Il y a, pour autant, une certaine conscience des acteurs locaux des enjeux à s'inscrire dans une approche, un contexte de Grand Paris.

Ainsi, notre étude invite plus largement à réfléchir au développement des destinations traditionnelles de nos jours (la station thermale devient célèbre à la Belle Époque et un haut-lieu de villégiature), entre un état d'urgence émanant des difficultés que rencontrent ces destinations (déclin du thermalisme) ; et l'émergence de nouvelles problématiques de développement pour celles-ci, dans un contexte d'évolution spatio-temporelle (de la société, des modes de vie et des espaces, des territoires) tel que le processus de métropolisation vu à travers notre exemple.



Figure 3 : Photographies d'Enghien-les-Bains : la jetée, le lac et le casino en arrière plan (1) ; la buvette emblème de l'époque thermale et les Thermes-Spark-Escale Affaires (2). Source : E. Arnaud, 10 et 19 septembre 2011.

BIBLIOGRAPHIE

BOYER M., 2008, Les villégiatures du XVI^e au XXI^e siècle, Questions de Sociétés, EMS, Colombelles, pp.45-76.

BOYER M., 2005, Histoire générale du tourisme du XVI^e au XXI^e siècle, L'Harmattan, Paris, pp.57-72.

BUTLER R.W., 2006, Tourism Area Life Cycle - Conceptual and Theoretical Issues, Channel View Publications, pp.3-6.

COSSIC A., 2000, Bath au XVIII^e siècle : les fastes d'une cité palladienne, Didact Civilisation, PU Rennes, pp. 1-20.

FROCHOT I., LEGOHEREL P., 2010, Marketing du tourisme, Dunod, Paris, pp. 28-32.

GILLI. F, OFFNER J-M., 2008, Paris, métropole hors les murs – Aménager et gouverner le Grand Paris, Nouveaux Débats, Les presses de Sciences Po, Paris, 186 p.

JAMOT C., 1988, Thermalisme et villes thermales en France, Fascicule XXXII, Institut d'Etudes du Massif Central, Clermont-Ferrand, 539 p.

LEVY J., LUSSAULT M. (dir), 2003, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin, Paris, 1033 p.

LOZATOT-GIOTART J-P., 2008, Géographie du tourisme, Pearson Education France, Paris, pp. 58-59 ; pp. 161-164 ; pp.128-136.

Equipe MIT, KNAFOU R. (dir.), 2002, Tourisimes 1 Lieux communs, Mappemonde, Belin, Paris, pp. 211-231.

Equipe MIT, KNAFOU R. (dir.), 2005, Tourisimes 2 Moments de lieux, Mappemonde, Belin, Paris, pp. 23-34.

MONEREAU M., 2002, Management des organisations touristiques, Bréal, Rosny, pp. 205-209.

REVUES SPECIALISEES

Casinos, loisirs et tourisme, Septembre 2001, Cahier Espaces n°70, Espaces tourisme & loisirs, 156 p.

Eau, santé et bien-être. Du tourisme aux loisirs, Décembre 2001, Cahier Espaces n°72, Espaces tourisme & loisirs, 130 p.

GUERRIER V., « Nice ou le déclin annoncé d'une destination touristique », in *Anticiper le vieillissement des destinations*, Mars 2006, Revue espaces n° 235, pp.21-22.

MARCHAL C., DUSCHENE A., « Territoire de projet et destination touristique », Intercommunalité et tourisme, Novembre 2006, Cahier Espaces n°91, Espaces tourisme & loisirs, pp. 30-35.

« Grand Paris : les scénarios des dix architectes », Le Moniteur (Dossier Spécial, extraits des n°5499, 5500 et 5501)

Le marché du bien-être et de la remise en forme avec l'eau, 2002, Les Cahiers de l'AFIT, 125p.

Tourisme de santé. Thermalisme et thalassothérapie, Octobre 1995, Cahier Espaces n°43, Espaces tourisme & loisirs, 128 p.

Tourisme médical, Septembre 2010, Cahier Espaces n°106, Espaces tourisme & loisirs, 100 p.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

FABRY N., 2009, « Clusters de tourisme, compétitivité des acteurs et attractivité des territoires », *Revue Internationale Economique*, Vol. 1, pp. 55-66.

FAGNONI E., 2004/1, « Amnéville, de la cité industrielle à la cité touristique : quel avenir pour les territoires urbains en déprise ? », *Mondes en développement*, N°125, pp.51-66.

FEREROL M-E., DURAND G., 2009/3, « Le tourisme, positionnement stratégique au sein d'une métropole : le choix d'Evian vis-à-vis de la métropole transfrontalière franco-valdo-genevoise », *L'information géographique*, pp.23-45.

JAMOT C., 2001, « Vichy : du tourisme à la ville, de la ville au tourisme », *Géocarrefour*, Vol. 76, pp. 133-138.

MAITLAND R., NEWMAN P., 2004, « Developing metropolitan tourism on the fringe of central London », *International Journal of Tourism Research*, *Int.J. Tourism Res.* 6, pp. 339-348.

MARCEPOIL E., BOUDIERES V., « Gouvernance touristique des grandes stations et durabilité. Une lecture en termes de proximité », *Développement durable et territoires [en ligne]*, Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 18 mai 2006.

<http://developpementdurable.revues.org/2648>

MAUNIER C., 2007/2, « Une approche triadique du marketing des destinations », *Market Management*, Vol.7, p.41-64.

Equipe MIT, 2000/1, « La mise en tourisme des lieux, un outil de diagnostic », *Mappemonde* 57, pp.2-6.

STOCK M., « Brighton and Hove : station touristique ou ville touristique ? Etude théorique-empirique », *Géocarrefour*, Vol.76, pp.127-131.

RAPPORTS/ ETUDES/DOSSIERS

Rapport « La dimension culturelle du Grand Paris », Présenté par Daniel Janicot, Janvier 2012, pp. 51-52.

Rapport du Conseil National du Tourisme, « La diversification des activités des stations thermales », 2011, 72 p.

Rapport « Le Tourisme d'affaires dans le Grand Paris : pour une nouvelle ambition », Gilles Pelisson, Juin 2011, 84 p.

Dossier « Analyse et spécificités du patrimoine thermal des villes d'eaux du Massif Central », Avril 2009, 50 p.

<http://www.villesdeaux.com/download/inventaire/analyse-specifites-patrimoine-thermal-villes-deaux.pdf>

« Le tourisme des années 2020 », La documentation française, 2009

<http://www.tourisme.gouv.fr/cnt/publications/tourisme-2020.pdf>

« Thermalisme et santé publique : vers de nouvelles convergences » Livre blanc, édité par le Conseil National des Exploitants Thermaux, février 2008, 76p.

<http://www.france-thermale.org/doc-edito/LB2008.pdf>

Rapport d'étude de l'ESSEC, « Ville d'Enghien-les-Bains : Comparaison de la politique de valorisation de la ville avec celles des villes thermales et étrangères – Axes de développement dans le cadre de l'élaboration d'un plan thermal pour la ville », Promotion MS MUES 2006, 107 p.

« Système d'alerte précoce permettant d'identifier les destinations touristiques en déclin et meilleures pratiques en matière de prévention », European Commission, Communautés européennes 2002, 70 p.

Rapport sur le thermalisme français présenté par Pierre DELOMENIE, Inspecteur général des affaires sociales, 2000.

http://portaildoc.oieau.fr/entrepotsOAI/OIEAU/44/223197/223197_doc.pdf

COLLOQUES & REUNIONS

Rencontres nationales du Thermalisme du 16 au 18 novembre 2011 à Evian-les-Bains : notamment la présentation des travaux du Conseil National sur « La diversification des activités des stations thermales ».

Réunion publique sur le projet cœur de ville à Enghien-les-Bains, en présence de M. Philippe Sueur, Maire d'Enghien-les-Bains, 11 avril 2012 à l'auditorium d'Enghien-les-Bains.

OUVRAGES/DOCUMENTS SE RAPPORTANT A ENGHIEEN-LES-BAINS

« Enghien patrimoine » par Béatrice HIGNARD et Rémi KOLTIRINE, Apore Editions.

SUEUR P. (dir), 2000, 1850-2000, du hameau à la ville 150 ans d'histoire d'Enghien-les-Bains, Valhermeil, Condé-sur-Noireau

Document interne, récapitulant les éléments mis en avant pour le dossier de demande de classement en « station de tourisme » d'Enghien-les-Bains (transmis M. Michel Cazaubon, responsable du bureau des destinations touristiques, DGCIS)

Données internes transmises par le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du Val d'Oise : Observatoire (statistiques de fréquentation) et Val d'Oise Résa

Dossier de presse 2010 d'Enghien-les-Bains. 61 p.

Dossier de presse Enghien-les-Bains-Lucien Barrière 36 p.

Magazine *Reflets* n°49, n°53, n° 54, n° 56, n° 58, n° 61, n° 62, n° 63

Magazine Destination Val d'Oise, 2007

ENQUETE QUALITATIVE

Entretiens menés auprès :

-Acteurs locaux, départementaux, régionaux et nationaux : 20 entretiens sur la période septembre 2011 à août 2012.

-Visiteurs et touristes : 5 entretiens les 29 et 31 juillet 2012.

SOURCES INTERNET SUR ENGHIEEN-LES-BAINS

- « L'eau des thermes polluée au nitrates », 16 janvier 2009, Le Parisien.fr. : <http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/l-eau-des-thermes-polluee-aux-nitrates-16-01-2009-375433.php> (décembre 2010)
- Reportage « *Casino d'Enghien-les-bains : les secrets !* » : <http://www.youtube.com/watch?v=epymf3z0hjc> (décembre 2010)
- Enghien capitale du bien-être : <http://tourisme.bienpublic.com/Enghien-les-Bains-capitale.html> (décembre 2010)